# COLLEGE DE LEON

## Institution Notre-Dame du Kreisker



1983 IV eme centenaire

# Du Collège de Léon à l'Institution Notre Dame du Kreisker

Couverture : Éditions Jos LE DOARÉ - Châteaulin

# Éditorial

« Nous voulons faire savoir que l'honneur de la maison dont nous allons parler est qu'on y puisse vivre à côté les uns des autres et travailler du même cœur à une œuvre de chaque jour sans aliéner la liberté de son jugement sur des questions qui ne se tranchent pas par les procédés un peu sommaires de la polémique courante, et dont nul ne saurait s'étonner qu'elles divisent les esprits également sincères ».

Y. Picard, *Le Collège de Léon,* Préface.

« Vous pouvez être fier de cette Institution qui a fourni au clergé tant de prêtres, aux divers ordres religieux et missionnaires tant de pionniers de la foi, cinq évêques... Vous pouvez être fier et vous féliciter que notre ancien collège ait formé et lancé dans la vie un très grand nombre de chrétiens qui, dans la métropole, la Communauté et le monde entier même, sont des témoins de l'éducation reçue à l'ombre du Kreisker ».

L. Nicol, *Adresse à l'Evêque du diocèse,*
Juillet 1960.



Quatre siècles d'Histoire en terre léonarde!

Bon anniversaire à la toujours jeune et vaillante Institution.

Cet album-souvenir est dédié aux jeunes qui y sont scolarisés aujourd'hui et à leurs parents. A eux, à ceux qui les remplaceront demain « nous voulons faire savoir que l'honneur de la maison... est que l'on y puisse vivre à côté les uns des autres et travailler du même cœur à une œuvre de chaque jour sans aliéner la liberté de son jugement sur des questions qui ne se tranchent pas par les procédés un peu sommaires de la polémique courante, et dont nul ne saurait s'étonner qu'elles divisent les esprits également sincères ».

Ce souci de l'honneur de cette maison, si bien défini en 1895 par Monsieur Picard dans la préface de son livre « *Le collège de Léon* » nous voudrions qu'il soit le nôtre, nous les enseignants et éducateurs de la génération présente qui n'avons d'autre ambition que d'élever le corps, l'intelligence et l'âme de nos élèves. Souci de l'honneur que nous aimerions les voir nous reconnaître aujourd'hui et demain. Sans prétendre à l'exclusivité, nous croyons former au respect des différences. Le haut niveau de responsabilité et la grande diversité des engagements de nos anciens élèves sont là comme les meilleurs garants du fait qu'ici il est possible de vivre et de travailler « sans aliéner la liberté de son jugement ».

*
**

Notre fête se déroule sous la présidence de:

— son Excellence Monseigneur BELLEC, ancien Supérieur,
— de Monsieur Jean-Yves COZAN, Vice-Président du Conseil Général du Finistère,
— de Monsieur Jean-Pierre GARDY, Vice-Président du Comité National de l'Enseignement Catholique et Président du Syndicat National des Chefs d'Établissement de l'Enseignement Libre.

*
**

Monsieur l'Abbé GAUTHIER a « chaussé pour vous les bottes de sept lieues ». Du « Collège de Léon » à l'« Institution Notre-Dame du Kreisker », de 1580 à 1983 il nous guide dans l'histoire d'un établissement scolaire qui, comme les autres, a connu succès et épreuves.

*
**

Ce 12 mai 1983 une plaque commémorant l'inauguration des bâtiments de la section « Techniques Biologiques » en 1978 a été solennellement posée sur ce bâtiment en l'honneur de feu Louis NICOL, ancien élève et ancien directeur de l'Institut Pasteur à GARCHES.

Abbé Jean François NICOLAS.

# Avant-propos

La présente brochure paraît au moment où l'on célèbre le 4ème centenaire du Collège de Léon. Son objet est modeste. Des ouvrages érudits ont jadis narré par le menu l'histoire de cet établissement ancestral. Ils s'alimentaient aux meilleures sources et puisaient en particulier dans les Archives municipales de Saint-Pol-de-Léon. Nous avons eu recours à une documentation si précieuse. Notre propos a été de présenter les étapes de cette histoire séculaire avec toute la clarté désirable, et de donner une idée des difficultés auxquelles se sont heurtés les artisans d'une œuvre de si longue haleine. Ainsi ceux qui la continuent aujourd'hui, à l'Institution Notre-Dame du Kreisker, seront à même de mieux apprécier l'héritage dont ils sont comptables, et ils pourront trouver dans un tel exemple de foi et de ténacité les motifs d'espérer et le courage d'entreprendre.

*Bibliographie.*

Y. Picard, *Le Collège de Léon,* 1895.
Saluden et Kerbiriou, *Jean Péron et le Collège de Léon,* 1927.
L. Kerbiriou, *Un 25e anniversaire: l'Institution Notre-Dame du Creisker,* 1936.
Collection du bulletin « Le Kreisker ».



# Le Collège de Léon

*« Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons »*
(Victor HUGO).

« ...Je ne veux pas qu'on emprisonne ce garçon. Je ne veux pas qu'on l'abandonne à l'humeur mélancolique d'un furieux maître d'école. Je ne veux pas corrompre son esprit à le tenir à la géhenne et au travail, à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour, comme un portefaix. J'ai ouï tenir à gens d'entendement que ces collèges où on les envoie, de quoi ils ont foison, les abrutissent ainsi...

...C'est une vraie geôle de jeunesse captive. »

Michel de MONTAIGNE, *Essais,* 1580.

C'est en 1580 que fut fondé
le premier Collège de Léon.

# Les étapes ardues

## 1580 Le Collège de Kelou mad

### Du retard à l'allumage

Les propos que tenait Montaigne dans la première édition des *Essais,* au début de l'année 1580, parvinrent-ils à Saint-Pol-de-Léon(1)? C'est peu probable. Ils y seront commentés plus tard. Mais, lorsqu'on se décida à doter la ville de ce que nous appelons aujourd'hui un établissement scolaire, ce ne fut pas sans réflexion. Cette fondation était en effet prescrite depuis près de vingt ans.

> « Il y aura en chacune des églises cathédrales ou collégiales une prébende(2) dont les revenus seront destinés à l'entretien d'un précepteur qui sera obligé d'instruire les enfants de la ville, sans en retirer aucun salaire(3); ce précepteur sera élu par l'archevêque ou évêque du lieu, qui, à cet effet, convoquera les chanoines, les maires, échevins, et conseillers de la ville, qui assisteront à cette nomination; et si le sujet nommé à cette place ne s'acquitte pas de ses devoirs, il sera déposé en présence de ceux qui ont assisté à la nomination ».
>
> (*Ordonnance d'Orléans,* 1561, Article 9).

Une réunion préparatoire se tint le 11 juin 1580, au « lieu capitulaire » de l'église cathédrale de Léon, sous la présidence de l'évêque Rolland de Neufville. On y décida d'instituer la prébende prévue.

---

(1) Nous écrirons toujours ainsi le nom de la ville, sauf, le cas échéant, dans les citations. On écrivait à l'époque: Saint Paul de Léon. De même trouve-t-on les variantes: Creisker, Creisquer, et, plus récemment, Kreisker. Pour les questions de toponymie et d'étymologie on pourra se référer aux spécialistes.

(2) La prébende est une certaine portion de bien ecclésiastique que l'église accorde à une personne.

(3) On voit que l'instruction gratuite n'est pas une invention moderne.

## L'acte de fondation

« Le 27 septembre 1580, Guy de Kergoët, Jacques Coatanlem, Prigent Le Moyne, François Kerguz, François Coatélès, Hervé Kerlec'h, Guillaume Kerlec'h sont de nouveau assemblés au lieu capitulaire de la cathédrale. Le vicaire général dit que Monseigneur l'Évêque de Léon sur l'avis des Trois États (4) du Minihy voulait bailler au sieur Jehan Prigent les fruits d'une prébende scolastique. Jehan Prigent, appelé en séance, accepta ».

Telle est l'origine du collège.

## L'école dans la prairie

Ce « collège » n'a pas grand chose de commun avec ce qu'il deviendra dans deux siècles, et moins encore avec les établissements qui portent aujourd'hui ce nom. Les cours se donnaient dans la chapelle de Kelou-Mad (Bonne Nouvelle), que l'on appelait aussi Notre-Dame de Prat-Cuic. Ces noms sont encore en usage dans le quartier, à proximité de l'actuelle rue de l'abattoir. On y voit une fontaine qui existait à l'époque ; le lavoir qu'elle alimente a remplacé l'abreuvoir et les lavoirs rudimentaires du XVI[e]. La chapelle a disparu.

L'insalubrité du lieu, qui était une sorte de marécage, nous permet d'imaginer des conditions de vie déplorables. D'imaginer seulement, car les renseignements nous manquent. Nous savons que les élèves ne disposaient pas de tables et devaient se contenter de bancs. Mais il en allait de même jusqu'au XVI[e] siècle dans les collèges de l'Université de Paris.

C'est ainsi que le Collège vivota pendant un siècle. Les noms des maîtres (on ne disait pas encore « professeurs ») ne nous ont pas été conservés. Nous savons seulement que le premier « précepteur » ou « scolastique », Jehan PRIGENT, dirigea l'école jusqu'en 1586, date à laquelle fut nommé dans cette charge Olivier Donart ; on lui adjoignit un aide, François Le Noir.

1681

# A l'ombre du Kreisker

## L'ancien régime

Sait-on bien que Saint-Pol était, à cette époque, la ville sainte du Léon? Sur son territoire, on comptait, autour de la cathédrale, trente-six chapelles,

(4) Le Seigneur évêque avec tout le clergé, la noblesse et le tiers, lesquels s'assemblaient primitivement dans l'église du Kreisker au son de la « campana » ou cloche destinée à cet usage.



y compris les églises de Roscoff et Santec qui n'avaient pas encore leur autonomie de paroisse. Saint-Pol comptait aussi deux couvents d'hommes (Carmes et Minimes) et une communauté d'Ursulines, qui existe encore et à laquelle, on le verra, le Collège de Léon devra de se perpétuer.

Le séminaire du diocèse, dont l'Institution N.-D. du Kreisker occupe l'emplacement, possédait une maison, au-delà du cimetière jouxtant « l'église du Creisquer ». C'est cette maison que le Supérieur du Séminaire, Alain MADEC, donna à l'abbé de la Confrérie des Trépassés pour servir de Collège. Le même acte, passé le 6 mai 1681, octroyait l'usage, dans le Kreisker, de la chapelle de la Trinité (aujourd'hui chapelle de la Visitation). En 1689, cet acte fut révisé et la jouissance de ladite maison à usage de collège passa à la ville.

C'est à cet emplacement, occupé aujourd'hui par l'école publique de la rue Verderel, que le Collège de Léon devait se maintenir. Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, les scolastiques (on leur donna ensuite le titre de « Principal ») furent RUNERVOT, BROCHEC, LÉON (de Sizun) et LE SPARFEL. Sous ces deux derniers on fit de nombreuses réparations aux bâtiments qui en avaient bien besoin: toiture et charpente très endommagées, fenêtres sans carreaux, classe de philosophie sans plancher. Mais ces ravaudages se révélèrent insuffisants et le scolastique Jean LE MOIGN, nommé en 1704 à la direction du Collège, dut faire entreprendre la construction d'un corps de logis: les travaux étaient terminés en 1724. Dès lors, le Collège ne cessa de s'agrandir.

Cependant nulle dépense n'était superfétatoire. Qu'on en juge. En 1761, le scolastique PICART écrit au maire (5) que la pluie tombe dans les greniers. 1296 livres sont destinées l'année suivante, à des réparations et constructions diverses. Parmi celles-ci sont des latrines que le scolastique réclame « avec les dernières instances ». « Les écoliers, à faute de ce, se trouvent obligés de quitter leurs classes pour se rendre en leur demeure, au préjudice de l'assiduité qu'ils doivent à leurs études ». On voit sous l'empire de quelle nécessité s'édifiaient des chalets qui n'étaient pas de villégiature!

Les scolastiques se succédaient à la tête du collège: LE MOIGN fut remplacé par EDERN (1723), puis vinrent PEN, LE GALLOU, TRAONOUEZ, LÉOSTIC, PICART, BRETON, LE BIHAN, RICHOU (1784-1787).

1784

# Vers un nouveau collège

En 1784, l'Évêque de Léon, Monseigneur de LA MARCHE était sur le point de creuser les fondations d'un petit séminaire. Il retarda l'exécution du travail quand il apprit que la Communauté de ville (municipalité) voulait lui

(5) La charge de maire fut créée à Saint-Pol en 1692. Jusque-là les assemblées communales étaient présidées par le Sénéchal.

soumettre des propositions qui pourraient donner lieu à un plan plus étendu et à un projet plus utile. La Communauté se trouvait à l'excès grevée de dépenses du fait d'un collège à l'existence duquel elle était néanmoins fort attachée. C'est ainsi qu'on s'achemina vers une cession de la propriété du collège à l'Évêque de Léon. L'acte fut signé le 13 octobre 1784, et il fut modifié en 1786, à l'instigation des chanoines soucieux d'être appelés, concurremment avec la Communauté, au choix des scolastiques.

La même année, le roi Louis XVI envoya des lettres patentes pour la construction d'un nouveau collège et d'un petit séminaire dans les mêmes bâtiments. La première pierre fut posée le 31 mai 1787 et l'inauguration eut lieu en 1788. Il comprenait sept classes. C'est le collège qui se maintiendra jusqu'aux premières années de notre siècle, et dont on peut voir encore les bâtiments sur la rue Verderel et la place Michel Colombe.

Le dernier scolastique fut COSTIOU (1787-1790). Devait lui succéder, avec le titre de Principal, l'homme qui incarne, on peut le dire, le collège de Léon: Jean PÉRON.

## Dans la tourmente. Un chef: l'abbé Jean Péron

En fait, dès octobre 1788, l'abbé PÉRON était déjà à la tête du Collège. Pour trancher une controverse avec le Chapitre, l'Évêque avait pris en effet la décision suivante: « Je nomme M. PÉRON supérieur du petit Séminaire; le Chapitre, la ville et moi, nous nommerons le scolastique; c'est lui aussi qui sera chargé de desservir la prébende des Trépassés; mais le seul chef au collège sera M. Péron ».

Un « chef ». Il en fallait un en ces temps agités. Sans doute les doctrines nouvelles firent-elles peu d'adeptes parmi les élèves du collège. Les archives, sobres de détails sur la période 1788-1790, mentionnent cependant une bagarre entre élèves et soldats de la garde nationale.

1790 voit la suppression de l'Évêché de Saint-Pol, la fermeture du Grand Séminaire et le départ des Lazaristes qui le tenaient. Bien que M. Péron et les professeurs aient refusé de prêter le serment constitutionnel, ils restent en place. C'est que la municipalité se montre soucieuse de conserver le Collège, dernier établissement qui reste à Saint-Pol; elle demande qu'on le transforme en collège national pour l'arrondissement. Elle voudrait faire remplacer les ecclésiastiques rebelles au serment par des prêtres assermentés. Elle ne réclamait donc pas la laïcisation.

## D'une laïcisation à l'autre

On s'y achemine pourtant. Le 30 avril 1791, les biens du collège sont déclarés « biens nationaux ». La chapelle du Kreisker sera interdite au culte. En novembre, le curé constitutionnel DUMAY, élu Procureur de la commune demande la « suppression du collège de Saint-Pol-de-Léon, berceau d'aristocratie... germe d'autant plus pernicieux qu'il empoisonne les heureuses espérances de notre révolution ». Le Conseil Général rejette cette demande, à laquelle s'opposait d'ailleurs la municipalité. Mais le Conseil Général veut exiger du Principal et des professeurs la prestation du serment; ils refusent.



En *février 1792* est proclamée *la laïcisation du Collège.* On nomme un nouveau principal, GOEZ, de Rostrenen et sept professeurs, tous laïques. Pour leur donner un certain lustre, on les revêtait d'un costume aussi solennel que patriotique: « Habit noir avec épaulette tricolore sur l'épaule gauche et le chapeau aux couleurs nationales. » C'est sans doute ainsi accoutrés qu'ils arrivèrent le 15 février. Le collège comptait environ 300 élèves. Le 29 février, M. GOEZ écrivait au district: « ...Notre solitude n'est pas absolue (!), nous avons une vingtaine d'écoliers ». Mais à la rentrée d'octobre, il n'y en eut plus que dix, et pour se distraire les professeurs se mirent à faire de la politique: plusieurs furent élus notables en novembre. « En 1793, le 22 décembre, LE BOURGUAYS et TROBERT (6) escaladaient la chaire de la cathédrale pour célébrer la fête de la Raison, puis on n'entend plus parler du collège ni de ses professeurs. En 1794, des soldats remplaçaient les élèves dans le bel établissement fondé par Monseigneur de La Marche, et en 1800, le collège servait d'hôpital. » (7).

Les anciens professeurs avaient émigré ou se cachaient; l'un d'eux, arrêté à Santec, sera déporté. Le Principal, M. PÉRON, restait à Saint-Pol. Il avait été nommé vicaire général par Monseigneur de LA MARCHE, et il devait s'occuper du « diocèse de Léon », légalement supprimé. (8).

1805 Le 8 juillet 1804, le maire M. de KERHORRE adresse au Ministre de l'Intérieur une pétition pour demander le rétablissement du collège, et le 22 Brumaire an XIV (13 novembre 1805) est signé *le décret de rétablissement:* « NAPOLÉON, Empereur des Français et Roy d'Italie, sur le rapport du Ministre de l'Intérieur, décrète ce qui suit: ... Article 3: La ville de Saint-Pol-de-Léon, département du Finistère, est autorisée à établir une école secondaire communale dans le bâtiment de son ancien collège qui lui est concédé à cet effet. » Les classes s'ouvrirent le 4 novembre 1806. L'abbé Péron reprit la direction du collège. En moins de quatre mois, l'établissement comptait plus de 170 élèves. En octobre 1807, il y en avait 250.

M. Péron, que l'Évêque de Quimper et de Léon, Monseigneur DOMBIDEAU DE CROUSEILHES, avait laissé maître de choisir son personnel (9),

(6) Professeurs laïques du Collège.

(7) Saluden et Kerbiriou, op. cit. page 53.

(8) L'Évêque constitutionnel du Finistère était Expilly (guillotiné en 1794).

(9) On appréciera ce sage libéralisme dont n'avaient pas bénéficié les prédécesseurs de M. Péron. « Sous l'ancien regime, comme avec les gouvernements qui ont suivi, l'Administration française ne s'est pas départie de ces maximes tutélaires dont elle a le secret. Nous pensons qu'elle a toujours eu tort et qu'une réforme du contrôle dans un sens moins centralisateur ferait mieux les affaires de tous ». (Picard, op. cit. page 49, 1895).

s'occupe de recruter des professeurs, de pousser les travaux de réfection, d'acquérir du mobilier. Le gouvernement alloue 4000 F., on organise des quêtes.

Les élèves sont plus faibles qu'autrefois: « Ailleurs on sait le français, note M. PÉRON en 1808, ici il faut l'apprendre avec le latin ». On nomme alors un surcroît de professeurs. Et le nombre des élèves croît, pour atteindre 380 en 1825.

M. Jean PÉRON, docteur en Sorbonne, chanoine titulaire de Quimper, meurt en 1827. Il fait au collège d'importants legs (10). Un monument érigé dans la chapelle du Kreisker, témoigne de la reconnaissance que lui ont vouée ses anciens élèves.

Le 23 octobre 1827, M. MONFORT fut installé dans les fonctions de Principal. Il était né à Plouvorn et avait fait ses études au Collège de Saint-Pol. Il fut principal à deux reprises, car il dut quitter le collège en 1830. Louis-Philippe avait exigé le serment (11) de tous les fonctionnaires. M. MONFORT et son personnel se refusèrent à le prêter. Et c'est ainsi que le collège fut une seconde fois laïcisé.

Certes on ne se pressa pas pour la succession. Enfin, le Recteur nomma un laïc, M. HELLIER, qui enseignait au collège de Saint-Brieuc.

Cette seconde laïcisation ne ressemblait pas à la première. Le règlement mentionne en effet que les classes commencent et finissent par les prières, que les élèves assistent à une messe basse le jeudi, à la grand-messe et aux vêpres les dimanches et jours de fête.

Mais, malgré les efforts du principal, qui lance plusieurs appels aux familles, le nombre des élèves diminua considérablement ainsi que, par voie de conséquence, les rétributions universitaires. La ville de Morlaix songea à profiter de cette situation pour obtenir un collège; en vain: Saint-Pol plaida et gagna sa cause. Le 26 mai 1835, il fallut se résoudre à rappeler M. MONFORT. A la rentrée de 1836, l'effectif des élèves montait à 300.

## 1850 Un collège sous le régime des contrats

La mort de M. MONFORT (12) en 1848 marquait, ou peu s'en faut, la fin d'un régime. Les derniers Principaux universitaires — MM. NAVEAU, ANDRÉ, QUIDELLEUR (de 1871 à 1896), LE ROUX et KERBOUL — devaient en connaître un autre.

(10) En 1824, il avait acheté l'hôtel de Kéroulas pour loger les petits séminaristes. Ceux-ci suivaient les cours du Collège.

(11) « Je jure fidélité au roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume ».

(12) Picard écrit ainsi; Kerbiriou écrit « Montfort ».





La loi de 1850 comportait des dispositions financières qui s'appliquaient à tous les collèges communaux. Autrefois, seul le « scolastique » était payé par la ville. Il assurait lui-même un traitement à ses « régents » (13).

Désormais les municipalités doivent garantir, avec le concours de l'État, le traitement fixe du Principal et des professeurs. L'État versait à la ville une subvention et assurait des compléments de traitement.

Mais une autre disposition était particulière au collège de Saint-Pol et à celui de Lesneven. « L'État, d'accord avec la ville, assurait l'existence du collège avec un personnel mixte, partie ecclésiastique, partie laïque, dont la direction était confiée à un prêtre, agréé par l'autorité diocésaine, nommé par le Ministre de l'Instruction Publique. Les professeurs ecclésiastiques étaient soumis aux mêmes conditions d'agrément et de nomination » (14).

(13) Traitement moins élevé pour ceux qui enseignaient au dessous de la 3e parce que les régents des basses classes ont « des petits présents, des bonnes mères, pour être doux à l'égard de leurs chers enfants ».

(14) Kerbiriou, op. cit. page 26. Le contrat était décennal et renouvelable.

La cohabitation des prêtres et des laïcs se faisait dans de bonnes conditions. Le collège de Saint-Pol ne compta pas de personnalités très connues, à l'inverse de celui de Lesneven (SARCEY, Gustave HERVÉ, Louis GILLET). Mais il s'honore d'avoir abrité un saint homme dont nous entendions célébrer la mémoire aux premiers temps de notre professorat, le « bon Monsieur AUDIC ». Cependant, en 1880, le nombre des ecclésiastiques l'emportait sur celui des laïcs, et la municipalité de Saint-Pol craignait une nouvelle [illegible] (15).

[illegible] ne vint pas. Mais en 1901, l'Université imposa de confier la chaire de philosophie à un laïc. C'était une première menace pesant sur un collège où tout le monde s'accommodait du statu quo. Il est vrai, nous le savons, depuis la révolution, où l'on contraignait les religieuses à quitter leur couvent pour les « libérer », on s'échine à demander le « changement » de ce qui marche bien, pour le faire disparaître ou le dégrader.

## 1910 La fin du vieux collège

Le collège devait connaître dix ans de répit, grâce à l'intervention de M. Albert DE MUN, député, qui put éviter la laïcisation de la chaire de rhétorique (Première). Mais on sait que, dans ce délai, furent votées les lois d'exception, de 1901 à 1904, qui interdisaient l'enseignement aux religieux, et, en 1905, la loi de séparation des Eglises et de l'État, qui enlevait à l'Église ses biens immobiliers. Des journaux parisiens se déchaînaient contre les collèges de Saint-Pol et de Lesneven, « forteresses intellectuelles de la chouannerie ».

Le contrat devait être renouvelé en 1910. Il ne le fut pas. Les efforts de M. DE GUÉBRIANT, maire, et de la municipalité, qui consentait des sacrifices financiers, se heurtèrent à l'intransigeance de l'État (16). Dans ces conditions, le Conseil, à l'unanimité, décida de ne pas voter le budget du collège pour 1911. C'était la fin du vieux collège de Léon, mais non pas de l'enseignement secondaire libre à Saint-Pol.

(15) L'autorité universitaire demandait la proportionnalité de moitié.

(16) Malgré la compréhension du Ministre de l'Intérieur, Gaston DOUMERGUE, qui avait sans doute moins d'influence que ses services.





*Les locaux de la rue Verderel où se trouvait le Collège. L'entrée, rue Verderel*



*Façade, côté de la Place du Kreisker.*





# La vie au collège

## Vie spirituelle

*« Et l'éternité même est dans le temporel*
*Et l'arbre de la grâce est raciné profond ».*

Péguy - *Eve.*

L'évocation historique que l'on vient de lire montre à quel point les responsables du collège étaient soucieux d'éducation chrétienne. A vrai dire, ils n'envisageaient pas autrement l'éducation. Dans la logique de l'Incarnation, toute la vie était pénétrée de prière. Beaucoup aujourd'hui peineront à le comprendre, tant notre société est profane, sinon déchristianisée. D'autres avec un brin de relativité historique, s'expliqueront ce qu'ils trouveraient excessif dans une éducation en vase clos.

Au surplus, le règlement, tel que nous le lisons, présente une ressemblance frappante avec celui d'un Séminaire, et nous comprenons qu'on ait tenu à faire voisiner les deux établissements.

*Règlement:* Article 1er

« On se lèvera à 6h00, depuis le 1er octobre jusqu'à Pâques, et à 5h00 depuis Pâques jusqu'à la fin de l'année. On s'habillera en silence, promptement et modestement, en s'occupant de quelque pieuse pensée, et l'on se rendra à la salle des exercices avant que la prière commence ».

Cet article est ensuite longuement expliqué.

La confession a lieu au moins tous les mois, la communion selon l'avis du Directeur spirituel.

On se rend à la messe tous les jours à 10h00 (17). On « entend » la messe, sans autre participation extérieure semble-t-il que l'attitude corporelle « à genoux jusqu'à l'Évangile et après la Préface ». Il est conseillé de « s'y occuper selon l'avis du Directeur, faire de pieuses considérations ou lire quelque livre qui ait rapport au Sacrifice ».

(17) Selon le règlement manuscrit, non daté, que nous possédons. En 1894, la messe quotidienne est célébrée à 7 heures 30.

La vie spirituelle s'entretenait aussi par la participation aux réunions des diverses Congrégations. L'ensemble de la vie au Collège baignait dans le recueillement favorisé par le silence qui était la règle et auquel on attachait un grand prix.

## Les études

L'organisation des études présentait des particularités qui nous paraissent aujourd'hui très étranges.

« Le collège de Léon, ne comptait que quatre classes, et cependant le cycle des études pouvait être donné en son entier. Nos pères avaient, en effet, une façon curieuse d'obtenir beaucoup de travail avec peu de personnel. Chaque professeur ou régent était chargé alternativement de deux classes. Celui de la sixième devait faire aussi la cinquième ; celui de quatrième, la troisième ; celui de seconde, la rhétorique, et celui de philosophie, le scholastique ou régent Principal, enseignait la Logique et la Physique. Jadis, en effet, après la rhétorique, on n'étudiait pas seulement, comme c'est le cas ordinaire aujourd'hui, la philosophie ou les sciences ; on faisait une année de philosophie ou de logique et une année de Sciences ou Physique.

Mais toutes ces classes évidemment, ne pouvaient se faire en même temps. Telle année au collège de Saint-Pol, il n'y avait à fonctionner que la 6ème, la 4ème, la 2de et la Logique ; l'année suivante, c'était le tour de la 5ème, de la 3ème, de la rhétorique et de la Physique. Ce système présentait certes des inconvénients. Puisque l'on commençait ses études par la sixième, il fallait, pour débuter au collège, attendre une année où il y avait une sixième ; c'est ainsi que la classe de sixième ne fonctionnait que les années paires et Jean PÉRON fit sa sixième en 1768... »

« ...A cette époque, suivant le scholastique PICART, on enseignait au collège, le français, le latin, un peu de grec, en somme le programme dressé par l'Université de Paris en 1763 : parmi les auteurs français expliqués, on trouve d'abord la phalange des orateurs sacrés : Fléchier, Massillon, Mascaron et Bossuet, un orateur profane, d'Aguesseau, avec d'autres ouvrages étudiés encore de nos jours comme les *Fables* de La Fontaine, *L'Art poétique,* de Boileau, et ses *Satires, Esther,* et *Athalie,* de Racine... : mais La Bruyère, Pascal et Corneille n'étaient pas au programme. Les auteurs latins sont ceux que l'on explique à notre époque. Mais il n'y a pas de langues étrangères, point de sciences avant l'année de Physique ; point non plus d'histoire ni de géographie, les notions requises en ces matières étant données, à l'occasion des textes expliqués, par les professeurs de grammaire. » (18).

(18) Saluden et Kerbiriou. op. cit. pages 16-17, (1927).



*Les classes* avaient lieu deux fois par jour, le matin à huit heures et demie, le soir à deux heures et demie. Elles ne doivent jamais durer plus de deux heures. Dans la classe, les élèves étaient placés suivant les rangs obtenus dans la dernière composition. Répartis à droite et à gauche du régent, ils portaient, pour la circonstance, des noms sortis tout droit de l'histoire romaine des guerres puniques : Romains, Carthaginois, Pères conscrits, Imperator, César, grand censeur. Ce dernier tenait le registre de la classe et faisait réciter les leçons, récitation sanctionnée par des notes laconiques : « satisfecit » ou « non satisfecit ». Il y avait parfois des défis : un Romain et un Carthaginois se rendaient au poteau (« ad palam »)... En philosophie, chaque samedi, un élève soutenait une thèse, à laquelle on invitait des prêtres ou des laïcs de la ville, c'était la sabbatine.

## Récréations - Congés

En consultant le « Règlement général du Collège de Saint-Pol-de-Léon » (non daté), on constate que les récréations y sont présentées comme un exercice de vertu. « On doit éviter d'y parler de soi-même, des nouvelles du monde ; les conversations doivent être édifiantes sans contention, instructives sans gêne... Pratiquer la patience... la modestie... Les défauts à éviter dans la récréation sont principalement la mélancolie, l'esprit de chicane, le ton magistral, le trop grand babil, la médisance, la raillerie... »

Cependant, avant la Révolution, le régime le plus commun pour les élèves était l'externat. On se doute que la vie récréative devait prendre d'autres teintes, et qu'il n'était pas besoin d'un article du règlement pour chasser la mélancolie. On s'amusait parfois avec quelque excès dans les billards de la ville, car un arrêt du Parlement déclare qu'on « ne peut trop surveiller ces établissements à Saint-Pol, à cause des jeunes gens qui y passent un temps précieux, que leurs parents croient qu'ils emploient à leur éducation ». Il n'est pas autrement question des cabarets. Mais voici un article curieux de règlement, dû à l'initiative de Monseigneur de LA MARCHE : « Les professeurs défendront expressément aux écoliers de faire usage de tabac en poudre et *en fumée* ; et, pour en faire connaître les fâcheux effets, ils leur donneront tous les ans, en thème, *les Extraits de Tissot sur le tabac* ».

*Les congés,* sous l'Ancien Régime, étaient assez nombreux : dimanche, jeudi, et toutes les fêtes religieuses (on se rappellera les doléances du Savetier de La Fontaine) ; il y avait par exemple congé pour la Madeleine, la Sainte Barbe (Roscoff) la Saint Nicolas... « Seuls avaient le privilège d'accorder un jour de congé les Archevêques et Evêques, les Maréchaux de France, le Gouverneur, l'Intendant, et... le vainqueur du tir à l'arbalète qui se faisait le premier dimanche de mai. Au cimetière Saint-Roch un mât était dressé, au bout duquel était attaché un oiseau de bois (ailleurs cet oiseau était fixé au

haut du clocher (19) et le coq de nos clochers n'aurait dit-on pas d'autre origine); les tireurs s'exerçaient à l'abattre et le vainqueur, « le roi du Papegault » avait, au nombre des privilèges de sa royauté éphémère, celui d'accorder congé aux élèves du collège. » (20). Le scolastique Picart, ayant eu l'idée malencontreuse de refuser ce jour de congé, perdit sa place et s'en alla au prieuré du Ponthou, méditer sur l'inconvénient de violer les usages.

Au chapitre des divertissements, on peut aussi mentionner les escarmouches avec les soldats (bien qu'il y eût des « navrés » de part et d'autre) qui rappellent les farces estudiantines de Villon et de Panurge, ou encore sous la Restauration, l'équipée dont fut victime le maire de Roscoff.

« Les élèves du Collège, trois cents solides adolescents dont beaucoup acclamaient Louis XVIII avec une ferveur d'autant plus grande que son avènement les soustrayait aux risques de la conscription et de campagnes meurtrières, imaginent d'aller faire une démonstration à Roscoff, où la population était réputée « mal pensante », encore attachée de cœur à l'Ogre de Corse. Ils partent en colonne, précédés d'un drapeau et de deux tambours.

Arrivée à destination, la troupe s'arrête devant la maison du maire Pierel-Kérandré, vieux célibataire au teint enluminé par l'abus du grog, qui avait amassé, en trafiquant sur mer, une jolie fortune et qui, bien qu'ayant été emprisonné sous la Terreur, passait pour avoir jadis donné dans le jacobinisme. Les tambours battent; on crie « Vive le Roi! » à perdre haleine; on réclame le premier magistrat de la commune. Mais Jérôme-Victorin PIEREL, terrifié par cette brusque invasion, s'était tapi dans un recoin de son grenier. On l'y cherche, on l'y découvre blotti plus mort que vif entre deux coffres, et c'est là qu'il doit entendre la harangue passablement ironique d'un rhétoricien, et qu'il le récompense en lui glissant deux écus de six livres dans la main, tout en l'envoyant sans doute *in petto,* lui et ses camarades, à tous les diables » (21).

On se rappellera que certains des élèves de l'époque avaient fait les campagnes de NAPOLÉON avant de reprendre et de terminer leurs études au collège. On n'en appréciera que mieux l'autorité de l'Économe qui, trouvant le Principal (franchement!) trop doux, rapatriait à l'occasion ces énergies dévergondées.

(19) C'était, semble-t-il, la pratique à l'origine, au cimetière Saint-Pierre.
(20) Saluden et Kerbiriou, op. cit. page 19.
(21) Le Guennec, *Vieux souvenirs bas-bretons*, (page 181).



# L'Institution N.-D. du Kreisker

## Les débuts

1911

La porte par laquelle on pénètre dans le bâtiment principal de l'Institution Notre Dame du Kreisker est surmontée de l'inscription suivante:

J.L. DE LA BOURDONNAYE EP. C.
LEON. FUNDAVIT. MDCCVIII.

« Jean-Louis de la Bourdonnaye, évêque, comte de Léon, a fondé (cette maison) 1708 ».



Il s'agit là en effet du Grand Séminaire du diocèse de Léon. « La Révolution ayant supprimé le Séminaire, en même temps que l'Évêché et le Chapitre, les Ursulines, installées à Saint-Pol depuis 1629 avaient acheté le bâtiment pour 9000 F. et l'avaient restauré à leurs frais. C'est là que, pendant un siècle, elles donneront l'instruction à la jeunesse féminine de Saint-Pol et ses environs. Quand les religieuses, chassées en application des lois persécutrices de 1901 à 1904, prirent le chemin de l'exil, un grand nombre de leurs élèves les suivirent en Belgique. L'école des filles qu'elles laissaient à Saint-Pol n'avait pas besoin d'un si vaste établissement. On pourrait transférer cette école dans une autre propriété et faire du vieux couvent le nouveau collège » (22).

Ainsi fut fait. Mais il fallut pour cela l'acquiescement de la Mère Prieure et de la Révérende Mère Provinciale. C'est le chanoine TREUSSIER, curé de Saint-Pol, qui l'obtint. Il était porteur d'une lettre de Monseigneur DUPARC. Ce n'est pas sans déchirement que les Religieuses renoncèrent au rêve de revoir les murs de leur couvent et de reposer dans le petit cimetière du cloître (23). Elles s'installèrent dans une autre maison, rue Verderel, où se trouve encore aujourd'hui l'Institution Sainte-Ursule.

Restait à financer l'œuvre. Bien des anciens du Collège de Léon, en particulier des prêtres, furent de généreux souscripteurs, ainsi que la famille de GUÉBRIANT. On put constituer, avec ses statuts, une société civile.

La plupart des anciens maîtres ecclésiastiques du Collège de Léon continuèrent leurs fonctions dans le nouvel établissement. Les professeurs laïcs avaient émigré dans diverses directions. Aussi, quand eut été nommé le Supérieur, put-on inaugurer l'Institution.

La bénédiction des locaux eut lieu le 5 février 1911 (la rentrée s'était faite quelques semaines plus tôt); elle fut donnée par Monseigneur DUPARC. La première distribution des prix se fit le 22 juillet, présidée par Monseigneur de GUÉBRIANT, en présence de son frère, le maire de Saint-Pol, et du Comte DE MUN, de l'Académie Française.

## L'Abbé François Floc'h

Le premier Supérieur de la jeune Institution venait du Petit Séminaire de Pont-Croix où il occupait la chaire de Première. Originaire de Lampaul-Guimiliau, il avait fait ses études au Collège de Léon. Il serait présomptueux de tracer son portrait, et vain au surplus, l'un de ses collaborateurs, M. Léon LE MEUR, l'ayant fait excellement lors d'une distribution des prix (juillet 1948). Il en parlait comme d'un professeur hors de pair, intelligence lucide et d'une culture solide sinon très étendue, privilégiant l'étude des lettres, et surtout animé d'une énergie peu commune. Il allait devoir y puiser, en s'épuisant, dans l'épreuve qui se préparait pour le Collège et pour le monde: la guerre.

Celle-ci, en effet, enleva la plupart des professeurs, et le Supérieur se mit à recruter du personnel. Il en vint jusque de Belgique. Il trouva une aide précieuse en la personne de sa sœur, M[lle] Marie-Anne FLOC'H, que tant de générations d'anciens ont connue, et dont une plaque, apposée sur l'un de nos bâtiments, perpétue le souvenir (24). Le Supérieur lui-même s'attela à une besogne considérable, prenant en charge plusieurs classes, en sus de sa propre fonction. Usé par cet épouvantable surmenage, atteint dans l'âme par la mort de ses collaborateurs fauchés sur le front, il ne put s'en relever, et succomba le 20 janvier 1920. Mais il avait donné l'élan et l'exemple.



(22) Kerbiriou, op. cit page 59.

(23) Une plaque, apposée sur l'un des murs de l'ancien jardin, actuellement cours des 6[e], marque l'emplacement de ce cimetière.

(24) M[lle] FLOC'H, qui enseigna jusqu'en 1955, est décédée en 1956. Au nombre des premiers professeurs du Kreisker, l'abbé Yves RIOU, dont on verra durant de longues années, dans la maison, la silhouette familière (décédé en 1965).

1920-1945

## D'une guerre à l'autre

En ce quart de siècle vont se succéder deux supérieurs aux physionomies tout à fait diverses.

M. Édouard MESGUEN, ancien élève du Collège de Léon, venait de Lesneven, où il enseignait l'histoire. Brillant orateur, artiste délicat et d'un goût averti, il apportait en tout le souci de la perfection. Il était soucieux « d'assurer au collège une tenue qui édifiât le public et ne déterminât de la part de celui-ci aucune réaction défavorable ». Il avait avec les élèves de fréquents entretiens, se préoccupait de leur culture générale, de leur formation sociale, de leur orientation. Après treize ans de direction, il fut nommé curé-archiprêtre de Saint-Corentin de Quimper, paroisse qu'il devait quitter au bout d'un an pour le siège épiscopal de Poitiers.

Son successeur (25), M. Jean-Louis MÉAR enseignait la philosophie au collège Notre Dame de Bon-Secours à Brest. Il se recommandait par un solide bon sens, une rectitude de jugement, une douceur souriante, qui, sans exclure la fermeté, manifestait une intention bien arrêtée de ne rien dramatiser et de ne rien bouleverser. Il avait l'art de tempérer les ardeurs, les impatiences, les prurits d'innovation. Tout cela pourrait s'appeler: la sagesse. Cette vue judicieuse des faits et des gens eut à s'exercer dans des circonstances particulièrement difficiles lorsque survinrent la guerre et l'occupation. Le collège était en partie réquisitionné, et les élèves le furent aussi parfois, pour construire le mur de l'Atlantique; il leur était facile, mais il pouvait être dangereux, de brocarder les intrus. Au surplus, la guerre et la captivité privaient le collège d'un bon nombre de professeurs, et le Supérieur dut assumer les cours de philosophie, en y ajoutant les cours d'anglais en 5e, et ce, non sans rendre service dans les paroisses des environs, car il était de ces gens qui savent difficilement refuser. Il devait quitter le collège en 1946 pour la paroisse de Plouvorn (26).

### La vie au collège

*Le cadre* se transforma relativement peu. Il faut surtout signaler, en 1929, la reconstruction du bâtiment qui, longeant la cour d'honneur, faisait pendant à la petite chapelle. Il devait abriter conciergerie, parloir, cuisine, infirmerie, logement des religieuses et, en mansardes (les « Galates » !), quelques chambres pour les professeurs. En 1933, on supprime le tunnel qui joignait deux cours, ce qui permet de gagner trois grands réfectoires où est instauré le régime de la pension unique, dans l'intention de remédier à des inégalités choquantes; on construit, près de la salle des fêtes, une classe et deux études, ainsi que, au fond du jardin potager, une buanderie et des bâtiments pour des douches. En 1937, un bâtiment de raccord (les anciens se rappelleront « Babylone ») reliera les dortoirs à la lingerie et la salle des fêtes sera cloisonnée et affectée à des classes. M. l'abbé Paul CORRE, économe en 1933, fut l'initiateur de ces derniers travaux.

*Le recrutement des élèves* déborde largement l'arrondissement de Morlaix et même le Nord-Finistère. On compta quelques étrangers. Mais il faut signaler en particulier *l'École apostolique* pour les missions d'Haïti dont les élèves suivaient les cours du collège, comme il en allait autrefois des petits séminaristes de Kéroulas. C'est en 1921 que Monseigneur PICHON, évêque missionnaire, fit les démarches pour l'acquisition d'un bâtiment, rue Verderel. L'école fut ouverte jusqu'en 1971. En octobre 1930, Monseigneur de GUÉBRIANT, fit entrer au collège un groupe de onze petits séminaristes « annamites », trois autres n'étaient pas séminaristes. Un Chinois et sept ressortissants d'Indochine les avaient précédés quelques années plus tôt. Du groupe des séminaristes, sept sont aujourd'hui décédés. L'un d'entre eux, Pierre Nguyen Huy MAI est évêque de Ben-Mî-Thuôt depuis 1967; un autre, François LY, prêtre, fut recteur de l'Université Catholique de Saïgon (27).

L'effectif des élèves se maintient à environ 450; pendant l'évacuation de Brest, il atteint 500. Les effectifs des classes varient entre trente-cinq et cinquante élèves (non compris primaires (28) et terminales) avec des pointes au-delà de soixante!

*Le règlement des études* n'est pas sans analogie avec la période précédente: les autorités de l'Instruction Publique ne sont pas encore gagnées par un prurit de réformes et il est vrai aussi que les problèmes sont moins ardus à résoudre qu'aujourd'hui. On peut noter cependant que l'enseignement se diversifie, que les sciences y prennent plus d'importance. On notera surtout, par rapport à l'époque actuelle, que les heures d'étude, consacrées à l'élaboration des devoirs et à l'apprentissage des leçons, sont largement représentées dans l'horaire, en particulier le jeudi et le dimanche: il est vrai que le collège est alors, pour l'essentiel, un internat (29).

Ce régime de vie recluse explique sans doute pour partie la notoriété dont jouissaient plusieurs professeurs et qu'ils devaient surtout à leur autorité professionnelle ou au côté pittoresque de leur personnage. Leur évocation, dans les réunions d'Anciens, ne manque pas, aujourd'hui encore, de

(25) Un professeur, M. François MADEC, particulièrement estimé, glorieux combattant de 1914-1918, avait été pressenti, mais il dut se récuser pour raison de santé.

(26) Il est décédé en 1967.

(27) Nous devons ces renseignements à l'obligeance de l'abbé Charles LYVOLANT, ancien surveillant général au Kreisker, et ami de Monseigneur MAI; nous l'en remercions vivement.

(28) Il y avait au collège des classes de 9e, 8e et 7e.

(29) Pour la pratique religieuse, le dimanche (grand-messe et vêpres), les externes suivaient le régime commun. On trouvera, en annexe, l'horaire des activités de l'époque.

rappeler les succès d'estime, de réveiller les craintes révérentielles ou de susciter des imitations désopilantes; et revivent alors, en souvenirs et anecdotes, les abbés ABILY, LE ROUX, NICOLAS, QUILLÉVÉRÉ, GALÈS, LE GÉLÉBART...

## Les activités d'éducation et de culture

Dès 1920 est fondé un *Cercle d'Études*: « Conférences Notre-Dame du Kreisker » (30). Un tel organisme était dans la mouvance des cercles ouvriers qui, à l'instigation d'Albert DE MUN, s'étaient fondés dans les patronages et avaient eu un grand rayonnement. La séance d'organisation se tint le 20 mars. Le cercle comprend tous les « philosophes », l'élite de la première, la « super élite » de la seconde. Le budget est assuré par des cotisations, chaque membre devant donner au moins 50 centimes par mois. Le programme de chaque séance se compose, après un commentaire d'Évangile et un compte rendu du secrétaire, d'un discours-conférence qui doit être prononcé sans note (un plan-guide est autorisé). Suivent questions posées et critiques formulées par les auditeurs. Chaque année, une délégation du Cercle de Lesneven rencontre celui de Saint-Pol, et réciproquement, à l'occasion des matches de football entre les deux collèges. Ce Cercle d'Études devait remplir un rôle utile. Il contribua à la formation sociale et économique de ses membres: on note une série de conférences sur le « rôle social de l'officier » (à la suite de la publication du livre de Lyautey; notons à ce propos la réputation dont jouissaient les Écoles de Saint-Cyr et Navale à une époque où le patriotisme n'était pas encore tourné en dérision), le rôle social de l'ingénieur, etc... une autre sur les partis politiques... De plus, à fréquenter ce Cercle, nombre de garçons prirent goût à la parole publique et on en trouve qui furent lauréats du concours d'éloquence de la D.R.A.C. (Droits des religieux anciens combattants).

Le Cercle d'Études fut à l'origine de la J.E.C. (Jeunesse Étudiante Chrétienne). Les premiers jécistes apparurent chez nous en 1935. Il s'agissait d'un des mouvements d'Action Catholique que l'on vit éclore dans les années 30. Aujourd'hui, où ces mouvements ont pris une physionomie différente, il n'est pas inutile d'en préciser l'esprit. Ils entendaient s'enraciner dans une vie spirituelle approfondie, selon les idées développées par Dom Chautard dans son livre fameux, « L'âme de tout apostolat ». Cette vie spirituelle était encore à l'époque entretenue par la prière régulière, la participation quotidienne à la

(30) Il fut fondé par l'abbé François MADEC, et eut ensuite, pour Directeur, l'abbé Hervé TANGUY, qui, comme professeur de philosophie, fut une personnalité d'une intelligence et d'une compétence remarquées par les plus hautes autorités universitaires, et dont le zèle apostolique fut apprécié dans et hors de l'Institution.



messe (31), et, pour beaucoup, aux réunions des *Congrégations* de la Sainte-Vierge (1851), du Sacré Cœur (1911) et des Saints Anges, de la *Croisade Eucharistique* (plus tard, les « Chevaliers du Christ »). L'œuvre de la Propagation de la Foi, fondée en 1872, était alimentée financièrement par des collectes que faisaient les élèves, le jeudi et le dimanche, près des éventaires de « fruits » (bonbons) tenus par les religieuses (32). En 1936, furent fondées au collège les « Conférences de Saint-Vincent de Paul », qui préparaient à des visites aux familles dans le besoin.

Au début de l'année 1934, le bulletin « Le Creisker », faisait part de la fondation au collège d'une troupe « *Scouts de France* ». L'initiateur et premier aumônier en fut l'abbé MÉVEL que nous retrouverons, car il sera l'un des Supérieurs de l'Institution. Les scouts, dont l'organisation semblait au début quelque peu mystérieuse et intriguait un bon nombre de leurs camarades, fournirent au pays et à l'Église une pléiade de sujets remarquables. Il est juste de reconnaître que les aumôniers qui se succédèrent à la Troupe furent des prêtres de valeur (33).

Ce foisonnement d'œuvres et de mouvements étonnera peut-être à notre époque d'atonie spirituelle. Il n'est que plus utile d'en rappeler l'existence. Du reste, tout se faisait en rapport avec les familles, premières responsables de l'éducation, et nous rappellerons, à ce propos, que l'A.P.E.L. (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre) eut son assemblée constitutive au collège le 17 janvier 1932.

*Les activités culturelles* ne bénéficiaient pas, bien entendu, à l'époque de toutes les facilités dont elles jouissent aujourd'hui. Mais il faut dissiper une équivoque: la culture n'est pas d'abord affaire de moyens, ni une spécialisation pour professionnels; elle est formation de l'esprit et de l'âme, et plus largement de l'être tout entier. En ce sens y concourent les activités que nous avons mentionnées plus haut. Mais enfin nous pouvons noter qu'au delà des disciplines prévues au programme des études, le Supérieur MESGUEN eut à cœur de fournir aux élèves des éléments d'initiation artistique, en invitant, par exemple, des conférenciers dont les exposés étaient illustrés par des interprétations musicales de MM. TIROT, de Morlaix, et ROBERT de Saint-Pol, et de leurs familles. M. Georges ROBERT devait durant de longues années, assurer des leçons de musique au collège. Le barde CUEFF donna

(31) Pour ceux de nos lecteurs qui jugeraient ce détail anachronique, signalons que les ouvriers de Varsovie assistent sur semaine à la messe avant de se rendre à leur travail, comme nous avons pu le constater sur place (1980).

(32) Des conférences, données par des missionnaires, venaient périodiquement ouvrir les horizons et ranimer la générosité des cœurs.

(33) L'un d'eux, l'abbé Joseph GRALL, devenu missionnaire, devait périr dès son arrivée au Viet-Nam. La troupe scoute du collège était la Deuxième, la Première groupant des adolescents de Saint-Pol, en particulier des externes du Kreisker.

aussi des récitals. Des représentations théâtrales avaient lieu régulièrement, en sus de celles que donnaient les élèves à l'occasion des fêtes locales; des troupes professionnelles venaient interpréter les chefs d'œuvre du théâtre classique, dans le sens large du terme. Le collège retentissait aussi, aux grandes occasions, des flots d'harmonie que répandait la musique instrumentale où les élèves et les professeurs unissaient leurs talents. Ayant mentionné toutes ces activités qui pourraient rendre plus d'un jaloux aujourd'hui, on conviendra que l'éducation physique était quelque peu négligée. Elle était surtout l'affaire des joueurs de football, et on rappellera, pour l'histoire, que le premier match officiel a peut-être été celui du 30 mars 1919 qui opposait, au patronage Saint-Martin de Morlaix, le Collège, vainqueur à l'issue de la rencontre.

Telle, l'Institution Notre-Dame du Kreisker, dont le vingt-cinquième anniversaire avait été célébré avec éclat le 2 février 1936 sous la présidence de Monseigneur DUPARC, s'acheminait hardiment vers son demi-siècle d'existence.

## 1945-1960 Vers le cinquantenaire

Le collège, en la personne de ses anciens, avait payé à la guerre un lourd tribut. Une longue liste de noms devait s'inscrire, dans un des enfeux de la chapelle du Kreisker, sur les plaques qui faisaient face au nécrologe de la guerre précédente. Mentionnons seulement les deux abbés TANGUY — Joseph et Francis — anciens professeurs de la maison, qui étaient morts en déportation.

Dans les premières années qui suivirent l'occupation, on connut la pénurie. Il n'était donc pas question d'entreprendre de gros travaux, surtout d'agrandissement. Du reste, l'effectif des élèves devait, pour diverses raisons, sensiblement décroître et descendre jusqu'à 325. Le cadre matériel demeura le même, et le nouvel économe, l'abbé Joseph QUÉAU (34), se livra essentiellement à des travaux de remise en état et de bricolage, occupé qu'il était par ailleurs à nourrir son monde du mieux possible.

Le nouveau Supérieur (35), l'abbé Joël BELLEC, enseignait jusqu'en 1946 au collège Saint-Louis de Brest. Il était ancien du Kreisker et connaissait la plupart des professeurs. C'est dire qu'il se trouvait de plain-pied avec son nouveau champ d'activité.

*La vie spirituelle* requit le meilleur de ses soins. Il voulut que les grands, comme déjà les petits, fussent guidés dans leur participation à la messe. En

(34) Décédé en 1973.

(35) Les Supérieurs qui vont désormais se succéder sont heureusement encore de ce monde, sauf l'un d'entre eux. Pour la plupart donc, sans tenter de fixer leurs traits, nous nous bornerons à évoquer la manière dont ils ont conçu et orienté l'œuvre commune.



sus des deux retraites traditionnelles, celle du début de l'année et celle qui précédait la première communion, il en établit une troisième pour les élèves qui terminaient leurs études au collège après la deuxième partie du Baccalauréat.

Cet examen se passait désormais dans des conditions normales (le temps de la guerre en avait atténué les exigences) (36). Pour amener progressivement les élèves au niveau requis, des *examens* de passage seront institués; ils seront maintenus une douzaine d'années, jusqu'au moment où le jugement du Conseil de Classe recevra plus de considération.

Le Baccalauréat ouvre sur des études supérieures et la vie active. De plus en plus va se poser le problème de *l'orientation*. C'est à partir de cette époque que l'on vit de plus en plus souvent au collège des « professionnels », anciens ou non, invités à entretenir les aînés de nos élèves de leur carrière respective. Bientôt le collège aura un correspondant du B.U.S. (Bureau Universitaire des Statistiques) et une documentation qui progressivement s'enrichira.

De même les réunions de parents vont se faire dès lors plus nombreuses et plus régulières. A son départ, M. BELLEC disait: « C'est dommage: je pars au moment où j'étais arrivé à connaître vraiment les familles ». Il quittait sa charge, en effet, en 1948, pour devenir, à une heure critique pour les écoles libres, vicaire général et directeur de l'Enseignement diocésain. Quelques années plus tard, il devait être nommé évêque de Saint-Jean de Maurienne (37).

Quand l'abbé Joseph MÉVEL, prit en charge l'Institution en décembre 1948, on peut dire qu'il retrouvait le bercail. Ancien élève, il y enseignait les lettres classiques, lorsque, à la veille de la guerre, il fut nommé à l'école Saint-Yves de Quimper comme professeur de philosophie. C'est dire l'éclectisme d'un esprit ouvert à tous les domaines. Il aurait voulu approfondir les mathématiques et les sciences. « Homo sum, et nil humanum alienum puto » (38). En tout il recherchait la Vérité, dont il savait que le nom est Dieu. La parole brève, coupée par l'essoufflement des asthmatiques, il émettait des propos dont le caractère paradoxal pouvait dérouter de prime abord, mais qui exerçaient un effet stimulant sur la pensée de ses interlocuteurs. En tout, lectures, rencontres, déroulement de l'histoire, il suivait les démarches humaines, hésitantes et parfois errantes, avec une sympathie qui le préservait de l'exclusivisme. Du moins le voulait-il, les saillies de son esprit donnant parfois à son propos un caractère abrupt, sans qu'il entendît blesser quiconque. Car il était d'une délicatesse qui pouvait, en certains domaines, confiner

(36) Pendant l'occupation, les épreuves du Baccalauréat eurent lieu à Saint-Pol et les examinateurs étaient reçus à la table du collège.

(37) Ultérieurement évêque de Perpignan.

(38) « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger » (Térence).

à la pudibonderie, ce qui étonnait chez cet ancien officier de la coloniale. C'est qu'il avait, par-dessus tout, le respect des âmes. Initiateur du scoutisme au collège, aumônier de Guides et de J.E.C., dès le début de son supériorat il « se mit sans compter au service des adolescents et des jeunes, avec toute la richesse de ses dons et de ses talents, avec sa puissance invraisemblable de travail et sa disponibilité totale » (39).

Le premier souci du nouveau Supérieur, encouragé par son prédécesseur, fut de promouvoir *l'éducation dans la confiance et dans la liberté*. Une expérience d'auto-discipline était menée, depuis l'année scolaire 1947-1948, en classe de Première dont les élèves, sous la direction du professeur titulaire de l'époque, étaient répartis en équipes. M. MÉVEL continua l'expérience, malgré les difficultés et les critiques, car il savait bonne l'orientation. Par ailleurs, la J.E.C. et le scoutisme florissaient. S'y était adjoint en 1947, après un premier essai pendant la guerre, un groupe de « routiers ».

L'organisation des études reste à peu près la même. Cependant un enseignement régulier d'espagnol est introduit, tandis que le grec sera de moins en moins étudié. *L'enseignement des sciences* commence à se développer, et l'on voit apparaître en 1951 une section « Sciences Expérimentales ». La Création de laboratoires s'impose ; mais il faudra attendre 1956, et que soient enfin mandatées des subventions municipales (40) et départementales pour que les élèves puissent en disposer. On peut dire que ces labos (16 paillasses au début) étaient un modèle du genre, équipés d'un matériel que se procurait et confectionnait l'ingéniosité du professeur et du technicien, et dont les qualités l'emportaient souvent sur le matériel breveté de l'Éducation Nationale.

A partir de ces années *l'effectif des élèves augmente* ; cette augmentation ne cessera pas de s'accroître. De quels milieux proviennent ces élèves? Une étude de 1957, portant sur les dix années précédentes donnait ce qui suit :

— 30,9 pour cent: élément rural (exploitants et ouvriers);
— 17,9 pour cent: employés et ouvriers;
— 22 pour cent: commerçants;
— 10 pour cent: fonctionnaires;
— 5 pour cent: artisans;
— 14 pour cent: divers.

La zone de recrutement se restreint car, outre le développement des Cours complémentaires, le Collège Saint-Joseph de Morlaix est devenu de

(39) M. le Chanoine MÉVEL quittera l'Établissement en 1957 pour devenir recteur de Roscoff. Après avoir rendu des services d'aumônerie, il se retirera à la maison Saint-Joseph de Saint-Pol (maison de retraite pour prêtres malades et âgés). Il y est décédé en avril 1980.

(40) Le Directeur de l'établissement avait déféré au Conseil d'État une circulaire ministérielle qui soumettait la subvention au contrôle administratif et pédagogique. Par décision du 29 janvier 1954, le C.E. infirma la circulaire. Cette décision précisait un point de Droit français.



plein exercice et le Petit Séminaire reçoit désormais les vocations sacerdotales entrevues. Les boursiers forment une proportion importante du nombre d'élèves ; la maison est habilitée depuis le 29 mai 1952 à recevoir des boursiers nationaux, sans restriction ni dérogation. En 1959-1960, 170 élèves étaient boursiers (41).

Quant à *l'espace matériel*, il ne pouvait guère s'étendre, et qui faisait le tour du collège avant 1962 n'y trouvait pas grande modification en apparence. Il constatait cependant qu'à partir de 1957, au-dessus de la petite chapelle, un nouvel étage permettait de loger quelques professeurs, cependant que le raccord avec le bâtiment central était refait et amélioré. L'ancien élève en visite pouvait noter d'autres changements: à la rentrée d'octobre 1957, les réfectoires ont subi une transformation considérable et d'un goût si parfait que, selon les termes employés par le député de la circonscription, en 1960, « cette réalisation ferait honneur à n'importe quelle grande auberge de France » (42). Pendant l'été 1958, une nouvelle cour a été aménagée, empiétant sur le jardin dont le vieux mur a été démoli, comme l'était aussi le vieux bâtiment du local scout, remplacé par un édifice à usages multiples. Il a fallu enfin sacrifier les antiques cyprès, ainsi qu'une rangée de tilleuls. Un auditorium, construit en 1959, à la place de la serre bien délabrée était prêt à recevoir les visiteurs qui, le 17 juillet 1960, se pressaient dans nos murs pour le Cinquantenaire de l'Institution.

*
**

1960-1980

## Les temps modernes

### L'expansion

Quand ce dimanche de juillet 1960, l'abbé Joseph GUELLEC accueillit Monseigneur FAUVEL, venu présider la fête, il y avait déjà trois ans que celui-ci lui avait confié la charge de Supérieur. Pour la première fois, il ne s'agissait pas d'un ancien élève de Saint-Pol ; mais, à vrai dire, nul n'était davantage « de la maison », car il y enseignait depuis 1944, et n'avait qu'à changer de bureau. Pour la première fois, le Supérieur était choisi sur place.

Professeur depuis treize ans, aumônier scout (1ère St-Pol), il devait rester en charge pendant treize années encore. Et combien remplies. L'effectif des élèves, qui n'atteignait pas 380 en 1955, sera dix ans plus tard, de 548. Sur-

(41) Signalons une initiative des anciens élèves: la constitution de « prêts d'honneur » destinés à aider les élèves en difficulté.

(42) A partir de 1971, la restauration fonctionnera dans la formule moderne du « self-service ».

tout, en vertu de la loi du 31 décembre 1959, à l'instar du Collège de Léon, à la fin du siècle dernier, quoique dans des conditions différentes, l'établissement va s'engager dans le *régime contractuel.*

Le contrat d'association avec l'État ne sera cependant signé que *le 27 septembre 1961.* Ainsi furent données des possibilités nouvelles, notamment en matière financière, encore que sur ce point des problèmes ardus demeurassent posés, contrairement à ce que beaucoup pensaient. Dès lors le nombre des élèves ne cessera de s'accroître pour atteindre 695 en 1970 et 781 l'année suivante. Surtout, en raison des possibilités de qualification qui sont offertes, en rapport avec un salaire approprié, des professeurs laïcs de plus en plus nombreux sont engagés par la Direction de l'Établissement. Jusque là le corps professoral se limitait à une vingtaine de membres et la plupart étaient des prêtres (19 sur 23 en 1925; 18 sur 20 en 1945; 17 sur 24 en 1955).

A partir de 1965 (réforme FOUCHET), les études vont peu à peu se diversifier. Les séries mathématiques et scientifiques connaîtront la faveur. Une série B (Sciences Économiques et Sociales) prévue à cette date, avec initiation en Seconde, ne sera pas créée chez nous avant 1968. Des C.E.S. (Collège d'Enseignement Secondaire) vont se développer à Saint-Pol et dans les environs. La suppression des C.E.G. (Collège d'Enseignement Général) entraîne le transfert d'élèves de l'École Saint-Jean Baptiste au Kreisker; des instituteurs suivent, qui, plus tard, pourront postuler à la qualification de P.E.G.C. (Professeur d'Enseignement Général des Collèges). Ce fait, ajouté à l'augmentation de la population scolaire (l'âge d'obligation passe à 16 ans pour ceux qui en ont 14 en 1967) explique sans doute l'accroissement signalé plus haut.

Beaucoup de parents choisissent, dès la sixième, un établissement de type «Lycée» pour éviter un changement d'école en cours de scolarité. Cependant, en 1967-1968, des réunions se tiennent pour établir des projets d'organisation, aménagement et regroupement des écoles à Saint-Pol et dans la région. Il n'a pas dépendu du Supérieur du Kreisker que le second cycle fût organisé de façon plus rationnelle.

Pour loger ou mieux loger (43) l'afflux d'élèves, pour doter l'enseignement de moyens appropriés, il devenait urgent de bâtir. Auteur des réalisations plus haut mentionnées, le maître d'œuvre n'était plus là. L'abbé Jean-Marie BRETON, avait été nommé professeur au collège en 1943. Enseignant le dessin, il s'était mis avec courage à des études qui lui permissent d'acquérir une qualification de professeur de lettres. C'est l'Économat qu'on lui confia en 1952 et il dut abandonner aussi la troupe scoute dont il était l'aumônier et qu'il marquait de sa personnalité. Pendant quelques années, l'économe dut ronger son frein, n'ayant pas la possibilité d'œuvrer à la

(43) A partir de 1961, le chauffage central était installé.



mesure de son talent. Condamné au repos et au départ en 1959, il céda aux sollicitations amicales quand, trois ans plus tard, on eut recours à ses services. C'est à sa conception et à ses soins attentifs que le collège doit le bâtiment à usage de classes et de chambres pour les élèves de Terminale, qui remplaça les vieux préaux et dont la première pierre fut posée le 19 juillet 1962; il était en fonction à la rentrée suivante. L'un des escaliers d'accès au nouveau bâtiment était construit à la place de l'ancienne classe de philosophie, ce qui faisait dire à l'artiste qu'était l'auteur: «Rembrandt n'est pas le seul à mettre la philosophie en rapport avec les escaliers.» En 1965, M. BRETON était encore sur le chantier, lorsqu'on suréleva de deux étages les vieilles classes de 1911 (44).

## Une vie de famille

L'expansion que connaissait le collège à cette époque incitait le Supérieur à organiser la vie et le fonctionnement de l'établissement de manière *à répartir les responsabilités.* Il s'adjoignit un sous-directeur qui fut chargé de la direction des études et il envisagea une plus grande autonomie du Premier Cycle. Il mit en valeur la fonction du professeur principal et réunit l'ensemble des professeurs pour une session de pré-rentrée, dès 1964 (avant, notons-le, que l'autorité ministérielle en fasse obligation).

*Les cercles de parents* ne furent peut-être jamais aussi actifs que ces années-là. La réunion était préparée par une rencontre des responsables; un thème était prévu, un compte rendu fourni; nous avons en mains celui du cercle des parents des élèves de Première en date du 3 décembre 1967: il comporte plus de quatre pages dactylographiées. Il est juste de dire, sans faire aucunement injure à leurs successeurs, que les responsables de l'A.P.E.L. pour l'établissement étaient des personnes remarquables.

*Les anciens élèves*, qui tenaient, en été, leur assemblée générale, se groupaient en Amicales: celle de Paris existait depuis décembre 1930, une autre se constituait à Brest en 1961 et elle est toujours vivante; les étudiants se regroupaient dans les villes universitaires.

On a vu que, dès les années 20, les *élèves* avaient l'occasion de s'ouvrir au monde de l'art. Leurs cadets n'en seront pas privés. A plusieurs reprises M. Jean D'YVOIRE, critique de cinéma et critique d'art, viendra leur donner des causeries illustrées de projections sur un ton familier et avec un accent convaincant. M^me^ Françoise THINAT, 1^er^ Prix du Concours international Marguerite Long, acceptera, par amour de la musique, de se mettre au clavier de notre vieux piano droit pour instruire et charmer quelque trois cents jeunes auditeurs. D'autre part un «ciné-club» aura ses réunions régulières.

(44) Il avait également fait édifier un foyer et devait, bien plus tard, consacrer ses soins à un réaménagement de la petite chapelle. L'abbé Jean-Marie BRETON est décédé en août 1982.

Il n'était pas besoin d'ailleurs de sollicitations pressantes pour inciter les *élèves* à participer à la *vie extra-scolaire*. « Il n'y a pas eu assez de folklore l'an dernier », s'entendit dire un jour le Supérieur. « Eh bien! Mettez-en. » Et ils en mirent. Le scoutisme restait vivace, en modifiant sa formule, et, du groupe des « Routiers » émanait un groupe vocal et instrumental: « Les Compagnons du grand large ». Les « clubs » et « ateliers » se formaient.

Les vacances voyaient éclore des initiatives en tous genres qui avaient assez de force et de consistance pour se prolonger en traditions: camps de vacances des Sixièmes », « villages de toile » à l'île Callot en 1960, à Keremma l'année suivante, voyage à Paris des Terminales, pèlerinages au Relecq, à Rumengol, au Folgoët... aux « Notre-Dame » du pays.

« *Notre-Dame du Kreisker* »... Les dénominations officielles de l'établissement conservent encore « l'appellation d'origine... contrôlée » et garantie par tant de siècles de ferveur. Jusqu'à cette décennie, la vie était en effet encore centrée sur la chapelle. L'assistance à la messe n'y était plus quotidienne. Même on n'était plus là que tous les deux dimanches, et l'on entendit un temps cette expression étrange: « Week-end tous les quinze jours ». La chapelle avait été le lieu où l'on sanctifiait à l'aurore tous les grands événements de la vie collégienne: « fête du collège », célébrée traditionnellement le dimanche qui précédait la Septuagésime (la veille on avait, au cours d'une séance théâtrale, tiré la loterie dont le gros lot, traditionnel aussi, était la tête de veau); communion solennelle, avant que l'affluence ne la fît célébrer à la cathédrale qui retentissait alors de chants polyphoniques interprétés par 400 collégiens (45), messes, moins solennelles, des dimanches ou bien celles qui ponctuellement, marquaient le début (messe du Saint Esprit) et la fin de l'année, au matin de la distribution des prix, fête du Supérieur, réunions d'anciens. Les élèves, sans distinction d'âge, servaient à l'autel, et les religieuses, jusqu'en 1964 où la dernière s'en alla, prodiguaient au service de la chapelle, comme du collège en général, le même dévouement efficace et ouaté.

C'est au dernier soir de l'année scolaire, lorsque, tous s'étant épuisés dans les ris et les jeux, on se resserrait au milieu de la cour, autour du Supérieur, pour une ultime prière, c'est alors sans doute que l'on ressentait mieux cette atmosphère d'une vie familiale qui ne tarderait pas à être abolie. On montait au dortoir, aux fenêtres grand ouvertes; les martinets déchiraient l'air de leur vol précis et de leurs cris aigus; et chacun pouvait se dire ce qu'un prédicateur d'autrefois rappelait aux anciens: « Je n'aurai plus jamais mon âme de ce soir ». Une époque allait se terminer.

(45) La « chorale » apportait son concours apprécié. Elle avait connu son époque de splendeur après la guerre, dans les années où elle donnait des concerts pour l'acquisition d'un orgue. Un petit orgue fut en effet acquis; il se trouve aujourd'hui dans l'église de Plouénan.



Les événements de mai 1968, qui manifestèrent la brisure, n'eurent à Saint-Pol qu'un écho atténué. Il fallut cependant confier les élèves à leurs familles. Ceux des classes terminales ne pouvaient pas faire moins que de rejoindre leurs camarades des lycées publics. Ils en revinrent, dans tous les sens du mot: « Tout ce qu'ils réclament, nous l'avons chez nous » (46). Cependant l'événement méritait réflexion. Des assemblées de parents, d'élèves et de professeurs furent réunies: leurs conclusions ne furent pas des brevets d'auto-satisfaction. D'ailleurs, on a beau croire bien faire, encore faut-il que l'esprit reste éveillé pour éviter la sclérose. Peut-être faut-il aussi que cela se sache. Encore un peu de temps et l'on entrait dans une nouvelle décennie, la dernière pour l'instant, de notre histoire.

## L'Évolution

L'*évolution considérable* qu'a connue, ces dernières années, l'Institution Notre-Dame du Kreisker, tient, bien plus qu'aux personnes, aux changements qui ont affecté la société et aux modifications de structure de l'Établissement.

La *mobilité* est une des caractéristiques de notre monde. Le développement de l'automobile, la généralisation des loisirs du week-end, devaient entraîner au collège le congé hebdomadaire dès le vendredi soir et l'organisation de la semaine continue, sans congé le mercredi. De ce fait, il était difficile de maintenir bien des activités extra-scolaires et d'éducation de groupe: en particulier, ce fut la disparition de la troupe scoute fondée en 1933. Ajoutons à cela que le développement des transports scolaires devait favoriser l'externat et le demi-pensionnat au détriment de l'internat (47). La chapelle du Kreisker, dès ce moment, ne connut plus que des réunions épisodiques.

L'arrivée de la *Télévision* fut aussi un élément important. Elle avait fait son apparition dans le Nord-Finistère à l'été 1961. Mais les élèves de cette époque l'avaient vue venir; ceux d'aujourd'hui y sont nés, si l'on peut dire, et l'ont toujours connue. Les conséquences en sont considérables. Sans parler de l'apport immense de documentation, en particulier à l'époque de la vidéo-cassette, le primat de l'image, la multiplicité, la fragmentation et la disparité des informations reçues conditionnent les mécanismes intellectuels. Il devient difficile de s'assurer des espaces de silence et de recueillement, difficile aussi de distinguer l'essentiel de l'accessoire, ce qui est cependant primordial pour la vie de l'esprit. Finies les longues « études » studieuses (le

(46) On peut de nos jours reprendre cette formule, en y ajoutant peut-être: « ... et ils veulent nous le ravir, en nous faisant disparaître, pour laisser croire qu'ils l'ont inventé ».

(47) Cependant d'autres activités sont organisées ou se développent, souvent pour mettre à profit les « 10 % pédagogiques » (préconisés par le Ministre FONTANET): voyages à Saint-Denis (pour les cinquièmes, échange scolaire); voyage à Guernesey, à Paris et jusqu'au Canada.

pléonasme n'est qu'apparent), où l'on avait tout le loisir (la contradiction n'est qu'apparente aussi) d'organiser et d'élaborer son travail.

D'autant que *la diversification des matières* enseignées raréfie les moments de travail solitaire à l'étude. Il faut apprendre aux élèves à travailler d'autre manière, à utiliser les moments de « permanence », à fréquenter, par exemple, avec profit, le C.D.I. (Centre de documentation et d'information), et le B.D.I. (Bureau de documentation et d'information dès le Premier Cycle), qui ne cessent de s'enrichir.

Cependant, si diversifiées que soient les disciplines et les aptitudes, l'intensité du travail fourni est, dans l'ensemble, satisfaisante, tout comme les résultats enregistrés aux examens. Au *Concours Général*, organisé par les Facultés catholiques de France, des élèves du collège, dans le droit fil d'une longue tradition, continuent de se distinguer: 25 « médailles » (1er prix) ont été obtenues en cinquante ans. Il est réconfortant de constater que l'élite, si injustement décriée aujourd'hui, n'est pas sacrifiée au souci légitime d'adapter l'enseignement aux capacités très inégales de sujets de plus en plus nombreux.

*La courbe des effectifs* devait atteindre son sommet ces dernières années (48). En 1980, il y avait 924 élèves inscrits: il y a aujourd'hui 63 professeurs (dont six prêtres) pour 35 classes. Cette augmentation est due beaucoup à l'arrivée d'élèves-filles. Les premières avaient fait leur apparition en 1969 ; leur nombre ira croissant au cours de la dernière décennie, spécialement dans les séries B, C. F7, G3.

Ces derniers sigles désignent *des sections techniques*, les dernières créées, de sorte que l'Institution groupe aujourd'hui une école secondaire et une école technique. Dès lors on devait encore construire ; et, remplaçant la vieille « maison de l'aumônier » et deux études, en bordure de l'ancienne cour des petits, un bâtiment neuf sera inauguré en 1978 par Louis NICOL, ancien élève et ancien Directeur de l'Institut Pasteur à Garches. Il abrite en particulier les classes de laboratoires de la section « Techniques de Biologie ». Quant à la série G 3 (« Techniques commerciales »), elle s'est dotée d'un matériel d'informatique. Des professionnels se tiennent en contact avec le collège et y rencontrent les élèves ; déjà dans la période précédente, les membres du « Rotary Club » de Morlaix en accueillaient, mais pour des exercices oratoires dont les lauréats étaient récompensés ; il s'agit cette fois de relations plus suivies et d'intérêt technique.

Cependant l'établissement s'est étendu au-delà de ses limites traditionnelles. Des corps de bâtiments ont été acquis et remis en état à l'école de La Charité, sur la route de Roscoff ; des dortoirs pour les filles pensionnaires y

(48) On trouvera un graphique en annexe.





*Bâtiment Louis Nicol, abritant les laboratoires de la série « Techniques Biologiques »*

sont aménagés. Les *équipements sportifs* étaient peu développés et se restreignaient à un étroit périmètre. Pourtant, jamais la vie sportive n'a été négligée. Avant et après la guerre, des champions étaient issus du collège: les MOYSAN et COMBOT, internationaux de football, QUÉINNEC, recordman et champion d'athlétisme... Les équipes de hand-ball avaient connu de beaux succès. Tandis que l'athlétisme est toujours pratiqué, les équipes de tennis de table sillonnent la France: on les voit à Dunkerque et à Vichy ; et,pour le football, un jeune ancien, Yvon LEROUX, déjà international, semble promis à une belle carrière. Pour les classes d'éducation physique et sportive, un terrain avait été aménagé en 1961, sur l'emplacement du jardin. Mais il se révéla, quelques années plus tard, insuffisant, de même que les installations qu'abritait un hangar en bordure. On fit l'acquisition d'un terrain de plus grandes proportions, sur lequel fut construite une belle salle de sports. Quant à l'ancien terrain, il devenait cour de récréation pour les Sixièmes dont les classes pré-fabriquées sont situées tout près.

La pratique religieuse n'est plus centrée sur la chapelle du Kreisker. Bien des anciens éprouveront, en l'apprenant, un serrement de cœur. A cet égard, les élèves sont, en permanence, confiés à leur paroisse, et il juste de dire que les prêtres responsables de ces paroisses restent en liaison avec les prêtres professeurs du collège, dont deux assurent d'ailleurs, le dimanche, un service

paroissial bénévole, tandis que les « recteurs » prennent en charge une partie de la *catéchèse*.

A celle-ci collaborent des parents d'élèves et des professeurs prêtres ou laïcs. Un foyer, sis, jusqu'à ces derniers mois, rue Vezen-Dan, actuellement rue de la Psalette, accueille les élèves, et certains font partie de la troupe scoute de la ville, la première, dont les activités continuent.

Ainsi va la vie à l'Institution, sous la conduite des responsables actuels. Quand M. Joseph GUELLEC quitta en 1970 la fonction de Supérieur pour prendre la charge d'une paroisse, M. l'abbé Joseph DERRIEN lui succéda. Il était le premier Supérieur à n'avoir été ni ancien élève, ni ancien professeur dans la maison. Ceux qui le connaissent savent qu'il personnifie, peut-on dire, la maxime: « Mens sana in corpore sano ». Il reste aujourd'hui professeur et Directeur Académique. Car, en 1974, il préféra laisser à un autre la lourde charge de Chef d'Établissement. M. l'abbé Jean-François NICOLAS, nouveau Supérieur, l'assume depuis cette date. Professeur, il avait ensuite rempli la fonction de Surveillant Général et assuré la direction de l'économat. Il a voulu démultiplier les responsabilités aux différents niveaux de classes, ainsi que pour des activités particulières. Lui-même tout en préparant la future direction de l'Établissement, exerce des responsabilités sur le plan national et fait ainsi le trait d'union entre l'Institution Notre-Dame du Kreisker et les hautes instances de l'Enseignement Catholique.

*
**

*« Non, l'avenir n'est à personne!*
*Sire! l'avenir est à Dieu »*
(V. Hugo, *Napoléon II*)

Nous voici parvenus au terme de notre chronique. Nous avons dû chausser les bottes de sept lieues, et, comme le Poucet du conte, semer notre route de cailloux qui seront autant de repères. Oui, au cours de cette longue histoire, bien des jours ont pu être marqués d'une pierre blanche, mais, on l'a vu, les épreuves n'ont pas manqué.

Aujourd'hui, de nouveau, les nuages s'amoncellent; de voir faire la chattemite rend vigilant et attentif et, restant dans le ton de Perrault, nous craignons que ce ne soit « pour mieux te manger mon enfant ».





*Notre-Dame du Kreisker.*

*(photos François CAROFF, St-Pol-de-Léon)*

Cependant l'Espérance qui nous conforte nous incline à croire qu'une œuvre de cette ampleur ne peut périr. Nous pensons en ce moment à tant de dévouements obscurs, tant de sacrifices consentis, tant de prêts à des taux qui feraient ricaner les imbéciles et les profiteurs, un effort persévérant, si lourd de peine et de réussite qu'en comparaison les idéologies ne pèsent que leur poids de brouillard. Mais, pour que l'œuvre continue au service du pays, de l'Église et du monde, les efforts humains, si vigoureux soient-ils, ne suffisent pas. Aussi, comme les « pieux pèlerins » qui se pressaient autrefois au porche de la chapelle, nous nous tournons vers Notre-Dame. « Mère, voici tes fils qui se sont tant battus ! » Et nous lui crions encore ces mots si souvent montés vers elle: « Notre Dame du Kreisker, priez pour nous ! ».

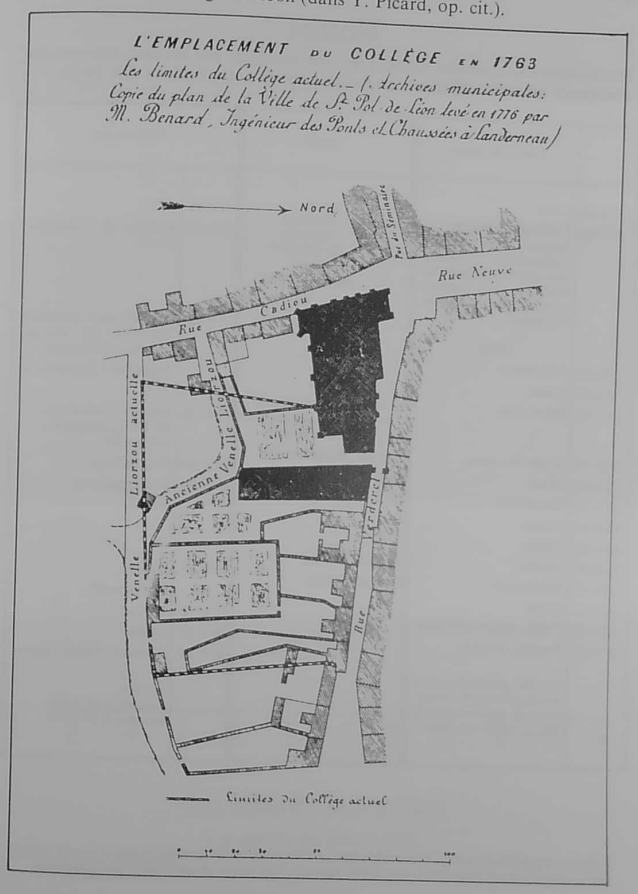
R. GAUTHIER
Février 1983

L'auteur remercie l'Abbé Paul GELEBART, son ami et ancien collègue, dont les recherches faites dans la revue « Le Kreisker » lui ont été d'un grand secours.



# ANNEXES

1) Plan du Collège de Léon (dans Y. Picard, op. cit.).



2) Horaire de l'Institution Notre-Dame du Kreisker jusqu'après la guerre 1939-1945. (Extrait du « Règlement »).

## Horaire

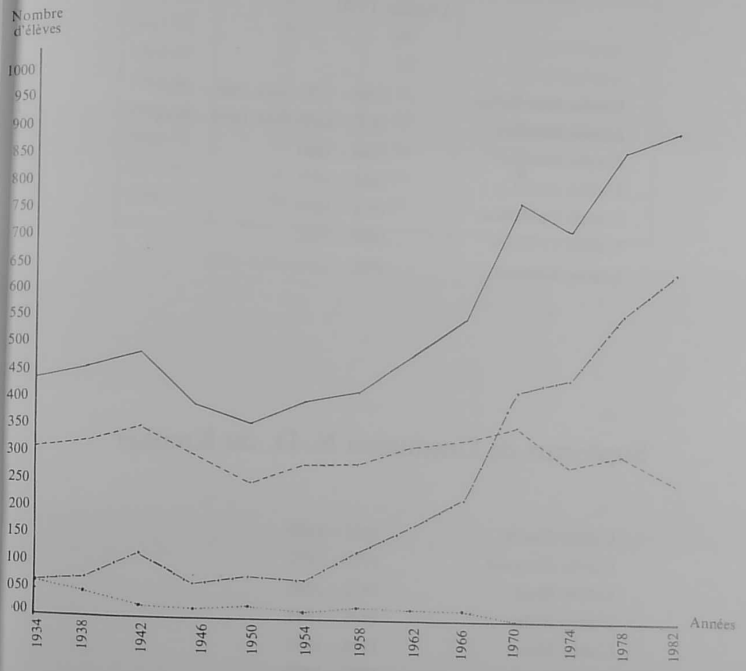
(cet horaire est complété, suivant les circonstances, par les prescriptions du *coutumier* qui sont affichées, au fur et à mesure, au *Tableau des Avis).*

| | Jours de classe | Jeudis | | Dimanches | |
|---|---|---|---|---|---|
| 5 h 30 | Lever | | | | |
| 5 h 50 | Prière à la chapelle. Messe avec courte méditation. Chaque jour pendant le mois du Rosaire, et chaque samedi de l'année, Chapelet. | Pendant le mois du Rosaire Salut après la messe. | | 5 h 45 | Lever |
| | | | | 6 h 10 | Prière à l'étude. Etude |
| | Etude | | | 7 h 00 | Grand'messe pendant laquelle les élèves peuvent communier. |
| 7 h 25 | Déjeuner. | | | | Déjeuner - Récréation |
| 8 h 00 | Classe | | Étude | | |
| 10 h 00 | Récréation | 8 h 30 | Catéchisme de 1ère Communion solennelle | 9 h 00 | Etude - Catéchisme de 1ère Communion solennelle |
| 10 h 15 | Etude ou classe | 10 h 00 | Récréation | | |
| 12 h 00 | Diner | 10 h 30 | Etude | 10 h 30 | Récréation |
| 12 h 30 | Récréation | 13 h 15 | Promenade | 11 h 00 | Congrégations |
| 13 h 15 | Etude | | | | Etude |
| 14 h 00 | Classe | | | | |
| 16 h 00 | Goûter | 16 h 10 | Goûter | | |
| 16 h 15 | Récréation | 16 h 45 | Etude | 13 h 15 | Vêpres |
| 16 h 45 | Etude | | | | Promenade |
| 19 h 00 | Prière, lecture spirituelle | | | 16 h 10 | Goûter |
| 19 h 25 | Souper, coucher | | | 16 h 45 | Etude |
| | | | | 18 h 30 | Sermon - Prière - Salut |
| | En été: prière du soir à la chapelle après récréation ou promenade du mardi et du vendredi. | | | | En été: souper à 19 h 00 sermon à 20 h 30 |

N.B. Le vendredi, le lever a lieu à 6 heures. Les élèves de la division des Petits se lèvent tous les jours à 6 heures, et assistent à une messe spéciale à la petite chapelle de l'Établissement.



3) Evolution des effectifs depuis 1934 (graphique).




Les effectifs de 0 à 1000

Les années de 1934 à 1982.

——— = effectifs totaux.
– – – – – = les internes.
—·—·—·— = les externes.
·····+····· = Ecole Apostolique.

## Principaux de l'ancien collège

Depuis 1790

| | |
|---|---|
| L'abbé Jean Péron | 1790 - 1792 puis 1806 - 1827 |
| L'abbé Monfort | 1827 - 1830 puis 1835 - 1848 |
| L'abbé Naveau | 1848 - 1861 |
| L'abbé André | 1861 - 1871 |
| L'abbé Quidelleur | 1871 - 1896 |
| L'abbé Le Roux | 1896 - 1902 |
| L'abbé Kerboul | 1902 - Décembre 1910 |

## Supérieurs de l'Institution N.-D. du Kreisker

| | |
|---|---|
| L'abbé Floc'h | 1911 - 1920 |
| L'abbé Mesguen | 1920 - 1932 |
| L'abbé Mear | 1932 - 1946 |
| L'abbé Bellec | 1946 - 1948 |
| L'abbé Mével | 1948 - 1957 |
| L'abbé Guellec | 1957 - 1970 |
| L'abbé Derrien | 1970 - 1974 |
| L'abbé Nicolas | 1974 - |



## Corps professoral

| | Ecclésiastiques | Laïcs | |
|---|---|---|---|
| 1960-61 | 19 | 05 | |
| 1961-62 | 19 | 06 | + 8 surveillants |
| 1964-65 | 17 | 13 | + 10 surveillants |
| 1965-66 | 17 | 16 | + 10 surveillants |
| 1969-70 | 16 | 26 | + 10 surveillants |
| 1970-71 | 16 | 34 | + 12 surveillants |
| 1979-80 | 10 | 59 | |
| 1980-81 | 08 | 57 | |

N.B.: Dans le nombre des ecclésiastiques sont compris: Supérieur, Sous-Directeur, Économe, Surveillant général (1960-1966) — Supérieur, Sous-Directeur, Économe (1969-1971) — Supérieur (1979-1981).

# TABLE DES MATIÈRES


Pages

Éditorial ..... 2
Préface ..... 3
Avant-propos ..... 4

I — LE COLLÈGE DE LÉON ..... 5

A. LES ÉTAPES ARDUES

1. Le collège de Kelou Mad ..... 7
   - Du retard à l'allumage
   - L'acte de fondation
   - L'école dans la prairie

2. A L'OMBRE DU KREISKER ..... 8
   - L'ancien régime
   - Vers un nouveau collège
   - Dans la tourmente: un chef: l'abbé Jean PÉRON
   - D'une laïcisation à l'autre
   - Un collège sous le régime des contrats
   - La fin du vieux collège

B. LA VIE AU COLLÈGE ..... 17
   - Vie spirituelle
   - Les études
   - Récréations... Congés

II — L'INSTITUTION NOTRE DAME DU KREISKER

A. LES DÉBUTS ..... 21
   - L'abbé François FLOC'H

B. D'UNE GUERRE A L'AUTRE ..... 24
   - La vie au collège
   - Les activités d'éducation et de culture

C. VERS LE CINQUANTENAIRE ..... 28

D. LES TEMPS MODERNES ..... 31
   - L'expansion
   - Une vie de famille
   - L'évolution

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'Imprimerie Régionale
29114 Bannalec
le 6 mai 1983

Dépôt légal: 2ème trimestre 1983

